

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2015

PRESENTS : DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MARCOU Philippe, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle

ABSENTE EXCUSEE : AYZAC Marylène

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- Présentation du projet d'aménagement de la réserve foncière, par le Cabinet AGEFAUR, après consultation de l'ABF.
- DELIBERATIONS :
- Approbation du projet d'aménagement
- Désignation d'un référent environnement pour le SYDED
- Attribution des indemnités de fonction au nouveau receveur
- Prolongation du contrat de l'agent en CUI pour une année
- Informations diverses
- Questions diverses

PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FONCIERE PAR LE CABINET AGEFAUR :

A 20h30 Monsieur HICHARD du Cabinet AGEFAUR présente le projet d'aménagement du terrain « Pebeyre » suite à la visite de Monsieur SICARD (Architecte des Bâtiments de France) qui a apporté quelques modifications à l'ébauche initiale.

Cinq Lots constructibles pourraient être délimités et la voie de circulation traverserait le lotissement.

Après discussion, cette deuxième ébauche est approuvée. Monsieur HICHARD transmettra les documents définitifs ainsi que l'approximation du prix de revient de façon à ce que plusieurs cabinets soient consultés.

A 21h30 Madame le Maire ouvre la séance et propose de prendre une délibération qui n'était pas prévue à l'ordre du jour : il s'agit d'entériner une convention de partenariat, relative à la mise en œuvre d'activités périscolaires.

Le Conseil Municipal donne avis favorable.

DELIBERATIONS :

DELIBERATION DU PROJET D'AMENAGEMENT :

Madame le Maire soumet l'avis de l'assemblée après la présentation de l'ébauche du deuxième projet.

Accord à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REFERENT ENVIRONNEMENT :

Lors du dernier conseil il n'a pas été désigné de « référent environnement » auprès du SYDED. Au niveau de CAVAUVDOR cela a été fait, donc la commune doit se doter de son référent qui sera le relais privilégié auprès du SYDED vis-à-vis de la population communale. Cela dans le but d'améliorer sensiblement l'impact environnemental de la gestion des déchets. Monsieur THOCAVEN Jean-Louis propose sa candidature. Accord à l'unanimité.

ATTRIBUTION DES INDEMNITES DE FONCTION AU NOUVEAU RECEVEUR :

Un nouveau percepteur a été nommé : Monsieur Pierre BEZOMBES. L'attribution de ces indemnités doit être votée. Accord à l'unanimité.

PROLONGATION DU CONTRAT DE L'AGENT EN C U I POUR UNE ANNEE :

Madame le Maire informe l'assemblée que le contrat de Monsieur LOPEZ ayant été renouvelé pour une période d'un an il est nécessaire qu'il soit validé par une délibération du Conseil Municipal. Accord à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Madame BRAVO Patricia, diplômée d'Etat, animera des activités gymniques d'entretien et d'expression ainsi que des activités physiques et sportives au cours du deuxième trimestre scolaire, dans le cadre des activités périscolaires. Elle remplacera Madame VICTOIRE qui enseignait la danse créole. Madame le Maire demande à ce que la convention de partenariat soit validée par une délibération. Avis favorable à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES :

- ✚ Le dernier conseil communautaire de la CCPSR a eu lieu le 29 décembre 2014. Tout les conseillers ont été invités à y assister. La séance a été suivie d'un repas pris en commun dans la convivialité.
- ✚ Le mardi 6 janvier 2015 la commission communication – culture s'est réunie.
- ✚ Le 8 janvier 2015 la nouvelle communauté (CAUVALDOR) s'est tenu à BETAILLE. L'installation du Président a été actée : Gilles LIEBUS, seul candidat, a été élu.
- ✚ Le nombre de Vices Président (tes) a été fixé a quatorze membres : 5 Vices Présidents de pôle et 9 Présidents thématiques. Ils ont été élus. Les affaires courantes ont été réglées au niveau financier tout comme pour la gestion du personnel. Dès que le compte rendu nous sera adressé, il sera diffusé sur le site internet.
- ✚ Le 14 janvier 2015 a eu lieu la réunion de la commission médicale.

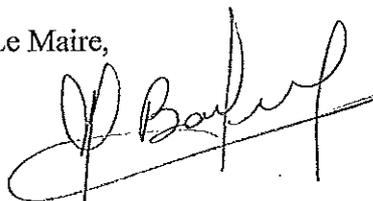
✦ Le Conseil Général nous a adressé le compte rendu du vote du Budget primitif 2015. La politique en faveur de la jeunesse, de l'action sociale, des transports, de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement et du patrimoine, sera poursuivie.

✦ L'INSEE effectue une enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité. Des ménages seront interrogés par un enquêteur muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD